



Tunis, le 24 décembre 2025

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Conformément aux Instructions du Conseil du Marché Financier publiées dans son communiqué du 16 décembre 2025, la société Tawasol Group Holding a établi des états financiers consolidés pro forma arrêtés au 31 décembre 2024, tenant compte des provisions objet des réserves figurant dans le rapport des commissaires aux comptes relatif aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024.

Ces Etats traduisent la situation financière et les performances qui auraient été constatées, si ces réserves avaient été prises en compte ou corrigées à la date de leur survenance effective.

Les états financiers consolidés pro forma font apparaître un résultat consolidé pro forma-part du groupe déficitaire de 3 306 950 DT au lieu d'un résultat consolidé-part du groupe bénéficiaire de 1 148 591 DT et ont fait l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes de la société ([Rapport des Commissaires aux comptes](#))

La cotation du titre « TGH », reprendra jeudi 25 décembre 2025.